

Paris, le 16 février 2015

## Communiqué de presse Trophées Femmes en Entreprise Adaptée : les résultats

Le 12 février dernier, dans les locaux de Lagardère Active à Levallois-Perret, la première journée Femmes en EA a primé des parcours professionnels de femmes salariées en Entreprises Adaptées.

Cette journée Femmes en EA sur le thème « Egalité professionnelle Hommes/Femmes en Entreprises Adaptées » a permis de mettre en avant des témoignages de bonnes pratiques en termes de management et de professionnalisation.

Dominique du Paty, dirigeante d'Handiréseau et organisatrice de la journée, en partenariat avec l'UNEA, a souligné qu'à travers chaque témoignage et chaque candidature aux trophées, ressortait l'attachement des salariés à leur structure, l'affection que portent les dirigeants et les encadrants à leur égard.

« L'entreprise adaptée est un lieu professionnel où une passion, un lien, une affection sont partagés », a-t-elle déclaré en guise de conclusion.

**Les Lauréats 2015 sont :**

### Trophée de la Femme en EA



Dominique Bellion, responsable Handicap Groupe à BNP Paribas, a remis le trophée Femmes en EA à **Vassanthy Ramatchandirane, employée à l'ANRH EA de Saint-Denis.**

*« Vassanthy Ramatchandirane est entrée à l'ANRH en 2005 en qualité d'agent d'entretien et a progressé tout au long de sa carrière.*

*Elle avait étudié à Pontidichéry, son pays d'origine, mais arrivée en France son handicap lui bloquait un accès aux emplois mieux qualifiés.*

*Vassanthy a occupé des emplois peu qualifiés avant son entrée à l'ANRH comme agent d'entretien.*

*Depuis elle a gravi un à un les échelons en participant de manière systématique aux formations proposées.*

*Enfin, Vassanthy a intégré l'activité vidéo de l'Entreprise Adaptée et c'est là qu'elle a acquis des compétences techniques spécifiques. L'activité vidéo comprend un service travaillant exclusivement avec l'INA pour la conservation du patrimoine cinématographique.*

*Vassanthy, après avoir acquis toutes les techniques indispensables à l'activité (remise en état, nettoyage des fils, visionnage, synchronisation du son et de l'image) a été promue au poste d'opérateur responsable produit.*

*Elle assure maintenant l'assistance de premier niveau pour cette activité auprès des autres opérateurs devenant leur technique. Elle seconde le chef d'équipe dans ses tâches, en particulier dans le reporting informatique au client. »*

### **Trophée de la Femme en EA – catégorie innovation**



Véronique Ghisleri, responsable protection Sociale et Mission handicap à Lagardère Active a remis le trophée Femme en EA catégorie innovation à **Sabine Pakirivava** salariée de l'APF Entreprises 21.

*« Sabine Pakirivava a intégré l'APF Entreprise 21 en novembre 2011 comme opératrice en assemblage puis sur le secteur tertiaire.*

*Elle a très vite montré des qualités incontestables en matière de communication, faisant preuve d'une rare aisance avec les clients. Son engagement, sa ténacité, son enthousiasme*

*nous ont très vite amené à lui proposer un poste de commercial junior.*

*Non préparée à ce nouveau statut, elle a su s'adapter à un nouvel environnement, passant d'un poste d'ouvrière à un poste de représentant de la Direction avec autonomie et responsabilités.*

*A l'aise dans les échanges, elle a su s'adapter aux exigences de ce type de fonction (planifier, objectiver, mesurer, analyse, rebondir et améliorer).*

*Poussée par une inhabituelle fougue et un culot sans égal, elle a notamment mené avec succès un chantier d'envergure se soldant par un contrat cadre avec SAFRAN, sur le démantèlement d'extincteurs. Pour ce faire elle a dû échanger, argumenter, négocier avec des décideurs haut placés dans l'organisme de cette multinationale française. Mais grâce à ses qualités humaines et à sa volonté d'apprendre et de progresser, elle a su emporter le marché. Elle démontre la même réussite avec d'autres grands clients.*

*En 24 mois, Sabine Pakirivava est passé du statut d'ouvrière à celui de responsable commerciale avec une efficacité rare, balayant tous les clichés que l'on peut avoir sur le handicap, le sexe ou la couleur de peau. »*

### **Trophée de la Femme en EA – catégorie professionnalisation**



Bernard Fricou, Staffing Manager Mission Handicap à ADP, a remis le trophée Femme en EA catégorie professionnalisation à deux lauréates ex-aequo : **Brigitte Bechard**, salariée de AIA et **Marianne Labat** salariée de l'Entreprise Adaptée Santa Fé.

*« Marianne Labat a été embauchée pour son expérience dans la gestion et la conduite de la vigne en janvier 2011. Il s'agit d'une de nos activités fondatrices.*

*Rapidement, afin de structurer son activité, l'EA Santa Fé s'est lancée dans la gestion des espaces verts.*

*Marianne Labat a été promue en tant que chef d'équipe pour gérer une douzaine d'hommes en moyenne avec une RQTH. Ne connaissant pas ce métier, ni le management, il lui a fallu faire preuve de curiosité, d'autonomie et de pugnacité.*

*Défi relevé avec un franc succès. Les travaux paysagers représentent aujourd'hui 60% du chiffre d'affaires et l'équipe est managée dans les règles de l'art.*

*Par ailleurs, pour faire face à l'arrêt maladie longue durée de la responsable de l'époque, Marianne Labat a pris la direction de Santa Fé pendant un an et demi, faisant preuve d'une grande adaptabilité. »*

*« **Brigitte Bechard**, aujourd'hui âgée de 37 ans, a été recrutée par AIA en intérim en janvier 2000 comme secrétaire à la fin de ses études. Au bout de quelques mois, le directeur de l'usine lui a proposé de l'engager en CDI. Elle a accepté bien que demeurant dans l'Oise, au Nord de Compiègne, ce qui lui fait parcourir chaque jour 180 km en voiture. Il faut souligner qu'elle aurait eu de multiples occasions de trouver un emploi satisfaisant sur la zone de Roissy, en expansion constante avec une croissance continue et soutenue des effectifs, mais elle a préféré rester dans l'Entreprise Adaptée en raison de l'intérêt humain de ce milieu qui contrastait avec les premières expériences professionnelles qu'elle avait eues.*

*Assistante du directeur, elle s'est très vite investie dans la gestion active des ressources humaines (l'administration du personnel étant gérée par une autre association) : développement des compétences, développement personnel et accompagnement social. Elle a ainsi progressivement pris en charge l'ensemble de cette fonction.*

*Sa responsabilité a pris une nouvelle ampleur dans la période 2006/2008 : l'entreprise, spécialisée depuis l'origine en câblage automobile, a entrepris de se convertir dans une nouvelle activité pour pallier le mouvement de délocalisation et elle a choisi comme nouvelle activité la blanchisserie industrielle.*

*Cette conversion a nécessité de multiples actions de RH : travail de conviction du personnel dont une bonne partie ne voulait pas en entendre parler, travail d'ajustement des effectifs pour traiter les inaptitudes décidées par la médecine du travail. Et surtout organisation des formations nécessaires aussi bien pour l'encadrement que pour les opérateurs, ce nouveau métier différent radicalement du précédent à la fois par ses technologies et par ses conditions de travail.*

*Ce travail a été remarquablement mené et dès les premières livraisons de son nouveau produit, l'entreprise a été félicitée par ses clients pour la qualité de son travail, ce dont témoigne la croissance de son chiffre d'affaires sur ce créneau (800 000€ en 2008, 2 600 000 € en 2014).*

*En 2009, AIA a réinternalisé la gestion administrative de son personnel et Mme BECHARD a élargi sa responsabilité à cet aspect. Elle a dû investir très fortement dans sa formation personnelle et former un opérateur issu du câblage et motivé par le travail administratif à cette fonction. Elle a pris en même temps la responsabilité des services généraux.*

*Son rôle dans l'entreprise n'a donc cessé au fil de ces années de s'élargir avec un remarquable souci de bien faire. Le service de la paye fonctionne à la satisfaction générale alors qu'il est d'une grande complexité.*

*L'action de formation est d'une grande intensité avec de 40 à 60 heures de formation en moyenne par an et par salarié. L'accompagnement social se fait avec une grande attention aussi bien dans le soutien au traitement des problèmes personnels qu'aux formalités administratives.*

*En 2010, cette évolution lui a valu d'être nommée directrice-adjointe de l'entreprise, ce qui la conduit à s'impliquer maintenant aussi dans la gestion économique pour laquelle elle a également fait un effort de formation personnel important. »*

## **Trophée coup de cœur**



Dominique du Paty, dirigeante de Handiréseau, a remis un trophée coup de cœur à deux sœurs : **Amandine et Julie Dumetz**, salariées de **l'Atelier Malecot Entreprise Adaptée**.

*« Il y a quatre ans, une politique d'égalité professionnelle Homme/Femme se met en place au sein de l'activité des espaces verts de l'Atelier Malecot Entreprise Adaptée. **Amandine Dumetz** est accueillie comme stagiaire.*

*S'intégrant parfaitement dans une équipe entièrement masculine, sa résistance physique et son dynamisme sont impressionnants. Toute l'équipe étant convaincue, elle est rapidement embauchée.*

*Sa réussite profite à sa sœur jumelle **Julie**, qui suite à son stage convaincant, est embauchée dans la deuxième équipe.*

*Elles ont suivi un cursus scolaire en IMPRO et intègrent l'Entreprise Adaptée avec peu de formation professionnelle en espaces verts. Elles ont dû tout apprendre.*

*En trois ans, leur parcours professionnel est épatant. Elles ont obtenu leurs permis de conduire voiture (B), remorques (EB), qui est utile pour cette activité professionnelle, ainsi que le permis moto. Elles conduisent les camions et remorques, se font remarquer chez les clients par leur courage et les prestations de très bonnes qualités. Elles n'hésitent pas à suivre différentes formations professionnelles. Elles ont montré la possibilité d'évoluer, de progresser et de contribuer à l'amélioration de l'équipe. »*

#### **Pour Rappel**

- Créée en 2010, **Handiréseau** se définit comme facilitateur d'achats responsables. L'entreprise accompagne ses clients dans le développement de leurs achats avec le secteur protégé, adapté et de l'insertion, dans le cadre de la loi du 10 juillet 1978 par laquelle les établissements de plus de 20 salariés ont le devoir social d'apporter une contribution en faveur du handicap.  
Cette entreprise est dirigée par Dominique du Paty, qui a remporté le Prix de l'entrepreneuse 2010 (catégorie auto-entreprise) pour son projet.

- **L'Union Nationale des Entreprises Adaptées (UNEA)** est l'instance représentative auprès des pouvoirs publics des Entreprises Adaptées en France. Elle rassemble et fédère plus de 60% de ces structures.

L'UNEA œuvre pour l'application de la Loi de 2005 sur l'ensemble du territoire, défend les intérêts du secteur adapté et coordonne la mise en place opérationnelle du Pacte pour l'Emploi signé à Matignon en décembre 2011.

Elle s'est donnée pour mission de promouvoir l'entrepreneuriat adapté en communiquant le savoir-faire et le professionnalisme des Entreprises Adaptées, en soutenant leur développement, et en tissant dans le milieu économique tous liens favorables à la croissance et à l'emploi durable.

- Les **Entreprises Adaptées** sont des entreprises à part entière, employant au moins 80% de travailleurs handicapés.  
Au nombre de 710 en France, elles emploient 30000 salariés dont 24000 travailleurs en situation de handicap.

**Contact presse :**

**Stéphanie BENAROC – 01 43 22 42 64 - 06 88 12 57 40**